



Étudier l'insertion de La Réunion dans les réseaux de transport

Voir démarche p. 258



1. Axes et réseaux de transports

- route nationale rapide
- route nationale à deux voies
- autre route
- - - connexions routières

2. Portes d'entrée de La Réunion

- aéroport international
- autre aéroport
- Port Réunion, GPM (Grand Port Maritime), 1^{er} port d'Outre-mer et 4^e port français pour le trafic conteneurs
- autre port, port de pêche ou de plaisance

1 La Réunion dans les réseaux de transports

RunRail
L'Express Réunionnais

Rent' dan Train RAPIDE, DURABLE ET PERFORMANT

La Réunion passe en mode Rail

Gagnez du temps, bougez durable !

- 10 stations sur moins de 10 km
- Vitesse commerciale de 25 km/h et vitesse de pointe de 70 km/h
- Temps de parcours de 20 minutes
- Fréquentation estimée : 30.000 voyageurs/jour
- Démarrage des travaux : début 2021
- Mise en service : début 2024

www.regionreunion.com

La Région vous emmène plus loin !

2 La politique de transports régionale

« Le Conseil régional de la Réunion va construire une ligne de tramway dans le nord de l'île, entre Sainte-Marie et Saint-Denis. À termes, les élus souhaitent créer un réseau de transport guidé de 150 km. Il s'appellera le RunRail et prendra la forme d'un tramway express. Sur certaines portions, il prendra la forme d'un bus en site protégé. Le premier tronçon sera construit dans le nord de l'île, entre Sainte-Marie et Saint-Denis de la Réunion. Une ligne de dix kilomètres qui permettra d'effectuer ce parcours en 20 minutes. "Actuellement, il faut entre 35 minutes et 1h30 en voiture", rappelle Fabienne

Couapel-Sauret, vice-présidente régionale en charge des transports. Ce secteur est l'un des plus engorgés de la Réunion avec en moyenne 80 000 voitures recensées chaque jour aux deux entrées de la capitale régionale. À l'échelle du territoire, ce sont 2,5 millions de déplacements qui sont enregistrés chaque jour, dont 66% sont réalisés en voiture. Conséquence : des embouteillages permanents. "Nous devons doter la Réunion d'un transport public performant pour réduire l'usage de la voiture et des énergies fossiles" ».

Christine Cabiron, « La Réunion mise sur le rail pour faciliter les déplacements », *mobilités magazine.com*, 2 avril 2019.



3 La desserte aérienne et portuaire de La Réunion



LA CONTINUITÉ TERRITORIALE



UNE MESURE DE SOLIDARITÉ ET D'ÉQUITÉ POUR PALLIER LA DISTANCE GÉOGRAPHIQUE AVEC LA MÉTROPOLE

- = affirmer l'appartenance nationale
- = permettre de maintenir les liens familiaux et l'ouverture sur l'extérieur
- = réduire les coûts de voyage pour ne pas discriminer une partie de la population

LA LIBERTÉ DE CIRCULER, SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS ET EUROPÉEN

L'Assemblée délibérante de La Région décide d'une politique de mobilité renforcée à travers un soutien à la continuité de voyage

→ Pour permettre à + de Réunionnais de voyager

LA CONTINUITÉ TERRITORIALE

COMMENT ÇA MARCHE ?

QUI EN BÉNÉFICIE ?

QUI FINANCE ?

POUR QUI ?

→ 800 000 bénéficiaires

- LE GRAND PUBLIC
- LES PUBLICS CIBLES
- les sportifs
- les étudiants
- les scolaires – voyages pédagogiques
- les artistes
- les accompagnateurs/malades
- ...

COMMENT ÇA MARCHE ?

EN PRATIQUE

- Une aide en fonction des critères familiaux pour un aller retour RÉUNION/MÉTROPOLE et MÉTROPOLE/RÉUNION
- 300 €** si le quotient familial est inférieur à 26 030 €
- 450 €** si le quotient familial est inférieur à 6 000 €

QUI FINANCE ?

AVANT 2015

L'État est partenaire du dispositif

→ En 2010 : Signature d'une convention avec l'État en présence de la Ministre des Outre Mer pour une participation de l'Etat au financement du dispositif

→ En 2015 : Rupture d'engagement / L'État révoque et crée un dispositif avec L'ADOM moins attractif pour les Réunionnais

AUJOURD'HUI

La Région finance seule le coût de ce dispositif à hauteur de 50M €/an

DES DÉSÉQUILIBRES SIGNALÉS

- L'État verse une dotation financière à 2 territoires éloignés
- La Corse = **153,8 M€** (2018) / 330 000 hab. / éloignés de 110 km de Paris
- Saint-Pierre et Miquelon = **28,2 M€** (2018) / 6 000 hab. / éloignés de 4 200 km de Paris
- La Réunion ne bénéficie pas de dotations pour 850 000 habitants éloignés de 10 000 km de Paris

La Collectivité interpelle l'État et l'Europe pour une participation aux dépenses liées à cette mesure d'équité

4 La continuité territoriale

© Région Réunion

ÉTAPE 1 Choisir les données utiles

- 1 Après avoir rappelé la définition de l'insertion dans un réseau de transport, repérez dans les documents les différents modes de transport évoqués.
- 2 Sélectionnez pour chaque mode de transport les éléments qui permettent de mesurer l'insertion de La Réunion dans les réseaux de transport national et international.

ÉTAPE 2 Traiter les données

- 3 **Doc. 1** Où sont localisés les principaux axes de transports routiers ? Comment pouvez-vous l'expliquer ? Par quels moyens se fait la connexion à l'échelle nationale et internationale ? Quels sont les territoires de La Réunion les mieux connectés ?
- 4 **Doc. 3** Quelles sont les grandes régions du monde auxquelles La Réunion est bien connectée par le trafic aérien ? par le trafic portuaire ? D'après les documents et vos connaissances, comment pouvez-vous expliquer l'insertion mondiale différenciée de La Réunion par les réseaux des transports.
- 5 **Doc. 2** Quel mode de transport la région veut-elle développer sur l'île ? Quels sont ses atouts principaux ? Quel territoire de La Réunion est concerné par ce projet ?
- 6 **Doc. 4** Expliquez le principe de la continuité territoriale. Qui peut en bénéficier ? Quels sont les acteurs de cette politique. Comment se positionne la région ?
- 7 **Doc. 1, 3 et 4** Montrez que l'insularité et la localisation dans l'océan Indien de cette région française d'outre-mer sont des facteurs qui expliquent en grande partie les modalités de l'insertion de La Réunion dans les réseaux de transports national et international.